


Seychelles

## Location de bateaux aux Seychelles:

E*ntre ciel et terre, un joyau sur la terre! - Coco de mer*

Les Seychelles et la République des Seychelles en créole seychellois Sesel et Repiblik Sesel, sont un archipel de 115 îles (dont une artificielle), situé dans l'océan Indien et rattaché au continent africain. Toutes ces îles sont regroupées en un État dont l'île principale est Mahé.

Les îles principales sont l'île de Mahé, l'île de La Digue et l'île de Silhouette. La superficie terrestre est de 454 km² et sa superficie maritime représentent quand à elle 1 400 000 km².

La meilleure façon d'explorer la République Océanique des Seychelles est en voilier avec l'un de nos bateaux autour de l'île de Mahé. Quoi de mieux que d'explorer les îles des Seychelles qu'en naviguant sur l'un de nos catamarans ou l'un de nos monocoques.
Explorer la république océanique des Seychelles par la voie maritime est la solution idéale. La location d'un bateau de plaisance y est toute indiquée. La navigation dans ses eaux y est particulièrement agréable.

Sur l'île de St. Pierre qui se trouve à quelques centaines de pieds de la côte de l'île de Praslin vous pourrez y voir les magnifiques roches de granit formées naturellement par l'erosion.

Le temps aux Seychelles est chaud et ensoleillé. Même si les eaux sont dominées par deux saisons très différentes, il est toujours intéressant de naviguer dans cette région.
Du mois de mai jusqu'en Septembre, les vents viennent du sud-est. Les températures se trouvent entre 20 et 30 degrés celsius. Le vent souffle à une vitesse de 2 à 5 sur l'échelle de beaufort.
De décembre à mars, la mousson venant du nord-ouest apporte un peu d'humidité et de la pluie. Des courtes pluies peuvent se produire de temps en temps pendant toute l'année et la température d'eau reste en moyenne entre 28 et 29 degrés celsius.

Les intersaisons raviront les amateurs de croisières tranquilles et de plongée sous-marine.

VPM Yachtcharter possède sa propre flotte de bateaux de location à Eden Island Marina à Victoria sur l'île de Mahé. Louer avec nous un catamaran ou un monocoque à  partir de notre base de mahé, c'est la garantie d'un séjour réussi.  Nos monocoques et catamarans sont disponibles dés à présent.

Une croisière en voilier aux Seychelles c'est une experience fantastique, les îles intérieures vous laisserons un souvenir inoubliable. Plusieurs solutions s'offrent à vous pour profiter au maximum de votre séjour, une location de bateaux pour vous, votre famille ou vos amis.

Mahe, Praslin, La Digue, Silhouette, Curieuse, Bird Island, Denise, Fregate, et les îles Desroches, Alphonse, Amirantes.

Voir la carte en plein écran

**Règlements et licences:**

Le ministère du Tourisme et le SMSA (Administration de la sécurité maritime des Seychelles) ont relevé les exigences pour les skippers étrangers sur les chartes à bateaux sans équipage aux Seychelles. Les capitaines doivent présenter toutes les licences valides et compléter un formulaire d'expérience nautique afin de prouver qu'ils ont suffisamment d'expérience.
Les questions comprennent combien de temps, où et quel type de bateaux le skipper a navigué dans le passé. Mais aussi qui est son co skipper et ce qu'est l'expérience. Le formulaire (résumé de navigation) doit donc être envoyé avant la réservation des vols et l'hébergement afin qu'il puisse être vérifié, en cas de refus du CV. Nos partenaires auront également un briefing technique et de navigation où les compétences du skipper seront évaluées. Lors de l'enregistrement, si cela n'est pas satisfaisant, l'entreprise peut envoyer un skipper professionnel pour rejoindre l'équipage pendant 24h pour voir la compétence.

**Location de bateaux aux Seychelles:**

Praslin, La Digue, Roche Caiman, Silhouette, Cousin Islands, Victoria, Curieuse, Aride, Baie Ste Anne, Mahé

**Base nautique VPM Yachtcharter aux Seychellen:**

Eden Island Marina bay Victoria, Mahé

**Literature pour votre séjour aux Seychelles:**

Pilote Cotier "Seychelles Nautical Pilot" de Alain Rondeau
ISBN 978-2-916083-06-3

**Taxe environnementale Seychelles 01.08.2023**

Selon le communiqué de presse du ministère des Finances des Seychelles daté du 13.07.2023, à partir du 01.08.2023, tous les visiteurs des Seychelles devront s'acquitter d'une nouvelle taxe environnementale.

En fonction de la taille de l'hôtel ou du type d'hébergement, les frais suivants s'appliquent et doivent être payés sur place par le client en espèces :

- "**Petit hébergement touristique"** :
1 à 24 chambres: 25 roupies seychelloises (actuellement environ 2 €) par personne et par nuit.

- "**Hébergement touristique moyen**" :
25 à 50 chambres : 75 roupies seychelloises (actuellement 5 €) par personne et par nuit.

- "**Grand hébergement touristique**" :
plus de 50 chambres, yachts et complexes insulaires : 100 roupies seychelloises (actuellement 7 €) par personne et par nuit.

Les stations insulaires désignent les établissements situés sur une île autre que Mahé, Praslin, La Digue ou

l'île Cerf et tels que définis dans la loi sur le développement du tourisme de 2019.

Les enfants de moins de 12 ans sont exemptés de cette réglementation.

Press Release (Download)

Environment Protection Act 28.07.2023

Même s'il n'y a actuellement aucune obligation d'annonce ou de restriction pour les voyageurs se rendant aux Seychelles, consultez avant votre voyage les développements actuels sur les pages du Ministère des Affaires étrangères.

Pour plus d'informations, visitez notre site web:

www.barone.de/fr/// seychelles/

Barone Yachting e.K.
Reetzenstr. 3
D-79331 Teningen

Tel: +49 (0) 7641 959 760
Web: https://www.barone.de
E-Mail: mail@barone.de

Les données, tarifs, images et plans ont été minutieusement assemblés dans cette document. Toutefois, des erreurs peuvent survenir, nous nous réservons le droit de les modifier. Les informations de cette liste ne sont pas contractuelles. Merci de nous demander un devis individuel. Dès la sortie de ces informations, toutes les anciennes ne sont plus valables.